



## Revue européenne des migrations internationales

vol. 25 - n°1 | 2009

Nouvelles migrations chinoises en Afrique et en  
Amérique latine

---

### Philippe RYGIEL, *Le bon grain et l'ivraie - La sélection des migrants en Occident, 1880-1939*

Antoine Pécoud

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remi/4923>

ISSN : 1777-5418

#### Éditeur

Université de Poitiers

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 241-243

ISBN : 978-2-911627-51-4

ISSN : 0765-0752

#### Référence électronique

Antoine Pécoud, « Philippe RYGIEL, *Le bon grain et l'ivraie - La sélection des migrants en Occident, 1880-1939* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 25 - n°1 | 2009, mis en ligne le 25 septembre 2009, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/4923>

---

## NOTES DE LECTURE

**CÉFAÏ Daniel et SATURNO Carole (dir.)**

Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph.— Paris, Economica, coll. Études sociologiques, 2007.— 298 p. (I)  
ISBN : 978-2-7178-5371-1

**JOSEPH Isaac**

L'athlète moral et l'enquêteur modeste. Textes édités et préfacés par Daniel Céfaï.— Paris, Economica, coll. Études sociologiques, 2007.— 491 p. (II)  
ISBN : 978-2-7178-5361-2

*Je suis quelque peu « embarrassé » à l'idée de rendre compte des deux ouvrages consacrés aux travaux d'Isaac Joseph, ouvrages dont l'objectif est de reconstituer le parcours scientifique, intellectuel, mais aussi politique, du sociologue (1943-2004). Cet embarras tient au fait que ce que je sais de ce travail, l'intérêt que j'y porte, m'a été transmis par de nombreux chercheurs du CRESAL et de l'ARIESE de l'Université Lyon 2 qui n'ont eu de cesse de faire d'Isaac Joseph un interlocuteur privilégié dans le développement de leurs travaux sur l'espace public en général et sur les formes d'engagement en particulier : Michel Peroni, Pascale Pichon, mais aussi Jean-Paul Payet, Alain Battégay Abdelkader Belbahri et bien d'autres encore, dont on retrouve le témoignage dans Itinéraires d'un pragmatiste. Ils ont, d'une manière ou d'une autre, discuté cette pensée et ce sont ces chercheurs qui nous ont mis dans les mains un certain nombre de ses textes dont une grande partie se trouve regroupée dans l'ouvrage L'athlète moral et l'Enquêteur modeste. C'est par leur intermédiaire entre autre que la pensée d'Isaac Joseph a commencé à éclore et peut-être, à travers lui et autrement, celle d'Erving Goffman et la microsociologie. Erving Goffman a souvent été lu à partir de la manière dont Isaac Joseph lui-même le lisait, et la microsociologie s'en est trouvée grandie, légitimée. Par la suite, le sociologue s'est toujours fait l'avocat de la microsociologie défendant, décomplexé, cette vision romantique du monde qui était celle de Goffman, Simmel ou Tarde. Dans un de ses derniers textes qui a valeur testamentaire intitulé*

Parcours : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman, il dit : « Cent fois au cours des années la microsociologie s'est vue reprocher de ne s'occuper que des détails : du quotidien plutôt que de l'histoire, des portillons du métro plutôt que du nouvel esprit du capitalisme, comme si elle avait vocation à rapter la discipline, à se limiter à des configurations ponctuelles, à fournir des vignettes illustratives aux logiques structurales. Je pense au contraire qu'elle approfondit et surdétermine le jeu des structures, qu'elle élargit le souci du chercheur (tu es un sociologue m'a dit gentiment un ami). Dès lors qu'il se donne cet objet qu'est un public, il peut prétendre parasiter tous les champs et tous les domaines » (I, p. 6).

Comme d'autres, Isaac Joseph a participé au retour en grâce du pragmatisme en philosophie puis, via l'interactionnisme, en sociologie (jusqu'alors amalgamé à quelques pans de la sociologie compréhensive et de la phénoménologie). On lui doit, pour être plus précis, une intense vision du pragmatisme même si d'autres auteurs et non des moindres — je pense à Bruno Latour — continuent de déterrer les philosophes américains, relisent Gabriel Tarde pour refaire de la sociologie. Ces deux ouvrages peuvent aussi être l'occasion de réfléchir aux points de croisements, de tension, entre deux usages du pragmatisme : celui d'Isaac Joseph configuré — pour le dire vite — autour de « l'homme de la rue », et celui de Bruno Latour articulé — pour le dire vite aussi — autour du « savant », deux figures se rejoignant dans les travaux du pragmatisme notamment dans ceux de John Dewey. Mais je ne veux pas ici caricaturer les choses. Je veux simplement dire qu'aujourd'hui les références pragmatistes sont sorties des cercles philosophiques dans lesquels ils étaient compris. Elles sont désormais largement partagées (Dewey, James, Tarde) par les sociologues lorsqu'il s'agit d'approcher les affaires publiques, ou tout simplement lorsqu'il s'agit d'affaires courantes.

*Les deux livres rouges d'Isaac Joseph*

Deux ouvrages donc, parus simultanément aux éditions Economica, dans la collection « Études Sociologiques » dont l'intention est

de « revitaliser le dialogue entre sociologie et philosophie » et qui a l'ambition d'être un lieu « d'exposition de l'inventivité conceptuelle » ce qui caractérisait bien entendu le travail d'Isaac Joseph : sa créativité toute Deleuzienne, son travail et sa pratique d'écriture pour ne pas transformer les concepts en « chapelets ». Deux ouvrages reliés entre eux, indissociables, si l'on en croit Daniel Céfai, le coordinateur et l'introducteur de ces deux ouvrages.

Le premier, *Itinéraires d'un pragmatiste, tente de reconstituer sa biographie intellectuelle à partir des travaux sociologiques menés « autour d'Isaac Joseph »*. Ce sont ceux qui l'ont accompagné et entouré à un moment ou à un autre, qui rendent hommage au sociologue, mort en 2004. Il y a 18 contributions, réparties en trois parties : « Les tribulations intellectuelles d'Isaac Joseph », « Micro-sociologies de la vie publique » et « Homo urbanus, homo metropolitanus ». Les travaux jugés majeurs et cités par les auteurs de ce livre se retrouvent dans le second ouvrage dont le titre est celui d'un de ces derniers articles, *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*, paru dans la revue *Raisons pratiques*, en 2004, dont il devait être le coordinateur. Composé d'articles, d'essais, de notes, de conférences, cet ouvrage donne un aperçu complet de sa pensée sans jamais l'épuiser. C'est la biographie du sociologue qui rythme la lecture des textes rassemblés même si l'on regrette l'absence de textes inédits ou qui n'avaient pas été publiés jusque-là. Cet ouvrage commence par une longue et remarquable préface de Daniel Céfai « De la microphysique du pouvoir à l'ethnographie coopérative : itinéraire d'un pragmatiste ». Consciencieusement, minutieusement, Daniel Céfai fait ce travail de mise en intrigue du parcours intellectuel et politique d'Isaac Joseph en mettant en vis-à-vis le point de départ (Foucault) et le point d'arrivée (le pragmatisme de James, puis celui de Dewey).

Ces deux ouvrages se lisent ensemble, l'un imprégnant l'autre : il y a une véritable densité biographique donnée aux articles théoriques, aux essais philosophiques, aux notes, etc. Ils font apparaître sans les figer les déplacements de sa pensée, ses moments de recherche, les réseaux et les collectifs toujours en mouvement, tout comme ses

expériences ethnographiques (le lecteur se délectera du récit de voyage d'Isaac Joseph au Brésil et notamment du vol de sa montre à Rio). On y découvre ses lignes de force intellectuelles, ses « formules bien frappées », son adresse à circuler à déambuler dans plusieurs mondes, la façon d'y entrer par son vocabulaire, tout en faisant apparaître ses fameux « personnages conceptuels » : du passant ordinaire à l'athlète moral, sans oublier ses émotions, son amour de la conversation, ses amis. Isaac Joseph a construit un « monde singulier ». Dans ces deux ouvrages, il est dit comment on passe de la micro-physique du pouvoir inauguré par Foucault, à la problématique de l'espace public, puis à l'analyse microsociologique : et l'on voit éclore ce monde fait d'auteurs (Simmel, Park), de relations (les sociabilités, les réserves et le tact, les liens faibles) d'acteurs aux marges (le migrant, l'étranger, l'homme marginal) jusqu'à ce que ceux-ci apparaissent sur la scène qui deviendra son objet de prédilection : la ville, appréhendée à la fois comme laboratoire et comme « horizon démocratique ». C'est ainsi qu'émergent les problématiques de l'espace public : ses principes de publicité, ses conflits d'usages et ses vulnérabilités, les compétences des usagers, les rapports aux gestionnaires, aux concepteurs. Les recherches appliquées ou les recherches-actions sur la gare du nord avec la RATP, la question des services publics et des métiers du public relancent ainsi à nouveaux frais la figure du « public » comme entité micro-politique. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment Isaac Joseph exprime à plusieurs reprises la façon dont le « public » dès les années 1978-1980, l'a toujours empêché de penser en rond et comment Erving Goffman en rendant observable ce « public » ordinaire, celui des trottoirs, l'a toujours empêché de se transformer en « sociologue d'État ».

Et Goffman ?

Une critique est à apporter à ces ouvrages : les rapports qu'Isaac Joseph entretient (ou entretenait) avec Goffman. Curieusement rien n'est dit. Pas de correspondances ? Pas d'échanges ? Pas de discussions serrées avec d'autres sur ce qu'était la pensée Goffmanienne ? Seul Samuel Bordreuil se livre à

*l'exercice interrogeant la politique d'Isaac Joseph « depuis Goffman » (I, p. 101). Goffman et sa microsociologie avait-il déjà une portée politique, un sens politique ? Rien n'est moins sûr. Pourtant, il y a beaucoup de textes qui, dans Itinéraires, se terminent sur la politique d'Isaac Joseph ou sur la portée politique de la microsociologie et ce souci de regarder le « monde en face » (Querrien, I, p. 45). Et si l'on apprend ce que Joseph a pu dire et faire de Simmel, Park Tarde, la manière dont en différentes occasions, il les a fait circuler, mis en politique, je ne crois pas que Goffman ait joué le même rôle dans son itinéraire. Et il y a une crainte que je manifeste certainement très maladroitement et que les deux volumes révèlent malgré eux : celle de voir aujourd'hui s'éclipser ce rapport à Goffman et à l'ethnographie en allant puiser directement aux sources philosophiques. Plus exactement, voilà Goffman supplanté par ce très large et imposant spectre de termes issus de la philosophie pragmatique dont la sociologie actuelle ne cesse d'ailleurs de travailler l'agencement et la solidarité : qu'il s'agisse des notions d'affaires, de croyance et de certitude ; de science, d'expérimentation et de démocratie ; de pluralité des mondes et de constitution des publics, de confiance et de communauté, d'expérience et d'enquête, de situation problématique, de fluidité et de courants, de nature et de morale, etc. Je crois que nous naviguons dans cet archipel de termes qui renouvelle l'approche sociologique, certes, tout comme son engagement, mais c'est au risque de leur faire perdre de leur incongruité, de leur intelligibilité, par rapport aux sociétés converties justement au « pragmatisme ». Donc si c'est plutôt quelque chose d'excitant que de tisser des liens entre les mots du pragmatisme et la sociologie, il y a tout intérêt à tenir séparé encore les « versions » du pragmatisme, à les confronter et comme Isaac Joseph nous le demandait de le faire par l'ethnographie : ne pas s'engager dans les grandes avenues théoriques mais prendre des petits chemins expérimentaux, plus modestes, ceux de l'ethnographie.*

*L'ethnographie « coopérative »*

*C'est à partir de là que la troisième partie de l'ouvrage Itinéraires se révèle pertinente et*

*que les textes de L'athlète moral sont ramenés à la vie. Cette dernière partie montre comment la sociologie d'Isaac Joseph s'est progressivement anthropologisée voire mondialisée : des couloirs du métro parisien aux plages de Rio de Janeiro en passant par Belleville et Caracas. L'ouvrage se termine par la sociologie telle que la concevait Joseph : l'attention maîtrisée aux méthodes chargées de documenter le monde social par ses marges, méthodes permettant de croiser « l'ethnographie » et le « public » : l'ethnographie coopérative. Chargée d'assembler le faire et le savoir, cette méthode est un outil construit pour penser la démocratie urbaine comme mode de vie. C'est un outil pour « repenser l'articulation entre gouvernement, expertise et gestionnaire d'un côté, et des publics qu'ils consultent et éclairent en retour » (Tonelat, Jolé, Kornblum, I, p. 278). En cela on comprend son intérêt pour l'enquête et la communauté élargie des explorateurs sensés construire des mondes communs, des arènes publiques, des espaces de délibérations. Dans le cadre de ses derniers projets, Isaac Joseph cherchait à faire de l'ethnographie coopérative une pratique démocratique : « l'ethnographie coopérative consiste à coopérer, tout en l'observant, à la construction d'une communauté d'enquêteurs, mutuellement qualifiés dont le rôle serait de faire émerger un public référence, lui-même formateur d'individus dont les modes de raisonnement politique correspondent à l'idée de la démocratie comme mode de vie » (ibid.) ; charge au sociologue de redistribuer les connaissances, de les communiquer. Alors, l'enquête devient un mode d'expérience démocratique, une « intelligence organisée » pour reprendre Dewey : les enquêteurs-citoyens utilisent des outils, explorent les situations, rassemblent des données et des collectifs, attestent des phénomènes, documentent, définissent les problèmes, persuadent, tentent de convaincre et surtout cherchent à s'accorder, contre les formes d'accord préalablement construits et stabilisés, pour élaborer des mondes communs. Ils « recouvrent leur expérience d'une méthode, celle de l'enquête » (Céfaï, II, p. 44-45).*

*L'enquête est un « mode d'existence des publics » dit Daniel Céfaï, et elle ne peut*

*s'arracher de l'expérience ordinaire. L'intérêt affiché par Joseph pour l'enquête<sup>1</sup> permet de réfléchir à ce qu'est l'expérience autrement qu'en se référant à une autre tradition philosophique que l'herméneutique et au principe selon lequel « nous sommes tous des interprètes ». Avec le pragmatisme d'Isaac Joseph, s'est imposé un autre principe : « nous sommes tous des enquêteurs » c'est-à-dire que nous sommes pris dans un processus de connaissance indéfini au sein duquel l'individu se dégage et redéfinit constamment sa pratique et résout ses problèmes, à partir de ses effets observables. Dans *Logique*, John Dewey dit que l'enquête continue l'expérience, qu'elle lui donne une méthode, dans la mesure où elle en « affine, étend et libère le contenu et les moyens ». Retenons de ces deux ouvrages cette idée de libération par l'enquête de l'expérience. Retenons cette liberté d'enquêter dont parlera John Dewey à son arrivée à Chicago en 1894 (II, p. 438) et pour laquelle Isaac Joseph a toujours œuvré.*

Thomas BUJON

Membre du laboratoire CNRS-MODYD

UMR 5264

thomas.bujon@univ-st-etienne.fr

### **NABLI Rabah**

Les Entrepreneurs tunisiens. La difficile émergence d'un nouvel acteur.— Paris, L'Harmattan, 2008.— 437 p.  
ISBN : 978-2-296-05058-7

*La sociologie contemporaine, fait observer à juste titre Pierre-Noël Denieuil dès les premières lignes de sa préface, érige l'entreprise en une « construction sociale » et en un « lieu de socialisation » (p. 9). C'est précisément dans ce cadre de valorisation de l'entrepreneuriat, perçu à la fois comme sujet de son histoire et comme acteur social engagé dans un espace de négociations « spontanées » ou « régulées », que se situe cette contribution, la rationalité sous-jacente — « née dans un contexte d'affaiblissement*

*(...) des anciens modèles de légitimité » — ayant pour objectif « moins de satisfaire un profit » que d'« aménager ses positions » en s'émancipant, d'une part, d'« une raison économique strictement utilitaire » et de l'autre, de l'« asservissement à un État tout puissant » (ibid.).*

*L'exemple tunisien qui est ici privilégié prend en compte les attentes et les motivations personnelles, le poids de l'entourage familial et des réseaux relationnels, les compétences et les savoir-faire acquis ainsi que l'environnement institutionnel. Après quelques préalables méthodologiques bienvenus, Rabah Nabli nous fait découvrir la diversité des situations rencontrées, selon que l'on a affaire à des groupes « en difficultés », notamment les artisans et les petits industriels au sein de marchés locaux, « en position ambiguë », oscillant entre tradition et modernité, en particulier dans les activités de commerce ou de négoce, ou « renforcés », issus de la bourgeoisie marchande ou de l'émigration.*

*Plusieurs pôles régionaux sont alors distingués et portent la marque des milieux d'origine. La dimension communautaire est ainsi essentielle pour bien saisir les réalités sfaxiennes ou djerbiennes, caractérisées par une forte homogénéité culturelle, dans laquelle la mémoire du père fondateur reste prépondérante, et une ouverture encore timide sur l'extérieur. Dans le Sahel, où les solidarités locales jouent davantage, prédomine une logique de pouvoir, se manifestant par des penchants rentiers et reposant sur des critères d'allégeance, des appartenances politiques ou des transferts financiers. Le Nord-Est, songeons aux gouvernorats de Tunis et de Bizerte, est marqué, pour sa part, par un très grand pragmatisme, la tendance à l'individualisme et au compromis se faisant « au rythme d'un monde radicalement nouveau », celui d'une « cité par projets » au sens de Luc Boltanski et d'Eve Chiapello. Au Centre et au Sud, enfin, la dynamique entrepreneuriale — en l'absence d'infrastructures dignes de ce nom et compte tenu de l'éloignement des lieux de décision — est moins assurée, comme c'est le cas à Gabès, et va de pair avec une stratégie identitaire prenant appui « non pas sur l'accumulation des richesses, mais plutôt sur la quête du prestige » (p. 362), le désir de*

<sup>1</sup> Cet intérêt manifeste pour l'enquête pourrait très bien se retrouver dans le « moment » maoïste d'Isaac Joseph et pourquoi pas dans l'aphorisme de Mao Tsé Toung : « Qui n'a pas enquêté, n'a pas droit à la parole ».

*rompre avec le secteur public, de tirer parti d'expériences migratoires et de s'installer à son propre compte étant plus affirmé à Gafsa ou à Tozeur.*

*Au total, une contribution de qualité, bien documentée et qui, à travers une galerie de portraits (les Affès, Sallami et autres Chérif ou Hamrouni), nous éclaire utilement sur la modernisation du tissu productif et la problématique du développement.*

Gilles FERRÉOL

Université de Franche-Comté, LASA  
laboratoire de socio-anthropologie  
EA 3189

**CAMBRÉZY Luc, LAACHER Smäin, LASSAILLY-JACOB Véronique et LEGOUX Luc (dir.)**

*L'asile au Sud*, La Dispute, 2008.–  
221 p.  
ISBN : 978-2-84303-168-7

*L'attention portée par les auteurs contribuant à cet ouvrage sur la question de l'asile aux pays du Sud ne répond pas à une simple importance statistique que le phénomène recouvre dans cette aire géopolitique. La posture décentrée adoptée nous invite à une déconstruction des faits migratoires grâce à une démarche analytique réflexive : elle permet de regarder le-s Sud-s et le-s Nord-s, depuis le-s Sud-s ; elle questionne la vision ethnocentrique à la base de nombreuses études migratoires ; elle montre les limites d'une vision européenne, référée aux Droits de l'Homme dans son attrait universel.*

*Comme Luc Legoux le souligne dans l'introduction, des nouveaux paradigmes interprétatifs sont nécessaires pour penser l'asile, tant au Sud qu'au Nord. D'autant plus, que refuser les demandeurs d'asile dans le plus formel respect des droits de l'homme et cloisonner leur accueil au Sud représente un « rêve » pour les pays du Nord. L'objectif de maîtriser l'errance des individus est couplé avec un processus de disqualification : le demandeur d'asile est en principe un « faux » demandeur d'asile, celui qui essaye de contourner la loi pour arriver dans les pays du Nord. La spécificité politique se dilue face à la manière de traiter le demandeur d'asile :*

*l'officier juge, dans son « intime conviction », le « récit » qui doit justifier les causes qui ont engendré le départ pour trouver refuge dans un pays « sûr ».*

*Cette procédure suspicieuse résulte de la mise en place des politiques migratoires qui, en compartimentant les migrants dans des catégories préétablies, poursuivent l'illusion de séparer les « bons » des « mauvais » migrants. Or, les études présentées soulignent la difficulté à ordonner les parcours des demandeurs d'asile selon des critères disposés autour d'une conception fonctionnaliste des mouvements de population. L'objectif atteint est celui d'alimenter la confusion avec les migrations clandestines. Olivier Clochard (L'interminable errance des passagers clandestins maritimes) montre que les demandeurs d'asile voyageant d'une manière « clandestine » (pourraient-ils officialiser leur départ ?) subissent le même sort que les autres migrants. Les conventions internationales maritimes, dans le but de lutter contre l'immigration qui n'est pas « choisie », ne reconnaissent pas la différence.*

*Les articles présentés dans cet ouvrage sont traversés par une double question : la pertinence des catégories occidentales habituellement utilisées et la problématique de gestion du droit à la mobilité et des relations que ce droit entretient avec les appartenances nationales et la défense des droits humains. Les auteurs interrogent l'enchevêtrement des causes, des parcours et des moyens utilisés par ces migrants « politiques » et relèvent la performativité du vocabulaire employé par les institutions. L'assignation qui en découle est due tant aux dispositions juridiques qu'à la manière dont se construit l'étrangeté nationale dans chaque pays. Malgré la référence aux mêmes conventions et aux mêmes traités, les procédures pour obtenir le statut de réfugié et les droits qui y sont rattachés restent hétérogènes. Ainsi, une confusion entre les catégories des réfugiés, des demandeurs d'asile, des exilés, des déplacés, des déplacés internes, des retours assistés, des apatrides alimente la fragmentation d'un même processus qui parvient à des traitements ou des interventions institutionnelles différenciés.*

*Cette diversité des dispositions ne relève pas d'un décalage temporel évolutionniste qui différencierait les pays du Sud des pays du Nord ; elle résulte d'une imbrication complexe entre constructions étatiques, identifications aux identités nationales et configurations des mobilités contemporaines. L'approfondissement des formes d'interventionnisme et de la constitution d'un marché mondial de l'humanitarisme — dont on trouvera des exemples éclairants dans l'ouvrage — illustre la relation, structurante, qui existe entre orientations relatives à l'asile, situations migratoires localisées et historicisées, et articulation entre les diverses échelles mondiale, nationale et régionale.*

*Aurélia Wa Kabwe-Segatti (Les nouvelles logiques de l'asile dans l'Afrique australe postapartheid) souligne que seul l'examen des transformations du cadre mondial des migrations permet de saisir le processus de transformation du statut de réfugié en Afrique australe. La politique migratoire se dispose dans un cadre plus ample puisque l'État tente de concilier décollage économique et leadership continental. Comme dans d'autres cas, la construction étatique de l'après apartheid ouvre des questions spécifiques sur la manière dont la gestion du droit d'asile se situe sur une carte mondiale où les frontières entre pays d'émigrations et d'immigrations, et espaces de transit et de séjour deviennent de plus en plus floues.*

*L'exemple du conflit entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso confirme la nécessité d'une analyse régionalisée. Les deux études présentées soulignent l'inégale prédisposition des populations à l'exode et l'influence des appartenances traditionnelles lors des redéploiements de la population déplacée dans les espaces urbain et rural. Par ailleurs, une partie de ces rapatriés (ainsi définis alors que de nombreuses personnes sont nées en Côte d'Ivoire) sont considérés comme des étrangers au Burkina Faso et, tout en s'appuyant sur des institutions traditionnelles comme celle du tutorat, ils sont porteurs de nouvelles dynamiques socioéconomiques, notamment au niveau foncier (Zongo Mahamadou, Accueil et insertion des « rapatriés » en zone rurale au Burkina Faso. L'exemple de la province de la Comoé ; Ouattara Issa, Les déplacés de la crise ivoirienne).*

*Il se pose donc l'épineuse question de « Qui est citoyen ? » et de la problématique existant entre nationalité/citoyenneté/résidence. Sari Hanafi (Réfugiés palestiniens, citoyenneté et État. Vers un nouveau modèle de l'État-Nation) en analysant le statut exceptionnel des Palestiniens nous apprend que la condition d'exilé dépasse l'individualisme qui règne dans l'attribution du statut de réfugié : celui-ci est désormais transmis à travers les générations. Cette dimension intergénérationnelle interroge le retour dans les territoires palestiniens et les approches migratoires classiques, intégration vs assimilation, d'autant que ce retour s'exprime comme un projet opposé au « spatio-cide » dans lequel vivent les Palestiniens.*

*Et pourtant, en 2001, Israël a mis en place une procédure nationale relative à la prise en charge des demandeurs d'asile. La récente installation sur son territoire d'une population sans origine juive, arrivée notamment pour se substituer à la main-d'œuvre palestinienne, a été parallèle à un accroissement du nombre de demandeurs d'asile. La mise en relation du fonctionnement du marché du travail avec l'augmentation de la catégorie des demandeurs d'asile souligne le lien existant entre les deux phénomènes. Migrations économiques et politiques rentrent dans un même cadre de gestion et expriment une même logique administrative (Karen Akoka, La demande d'asile en Israël).*

*Toutefois, il faut problématiser ce processus convergeant que subissent les diverses catégories de migrants tout en tenant compte de la manière à travers laquelle des causes différentes peuvent être à l'origine des parcours et temporalités migratoires semblables. Il est nécessaire de dévoiler la multiplicité de facteurs qui poussent la population réfugiée à prendre la route de l'exil et de considérer que l'un ou l'autre facteur peut être déterminant à chaque étape traversée. Surtout que l'analyse des réfugiés et des demandeurs d'asile au Moyen-Orient témoigne du fait que le traitement de la question de l'asile repose sur une série de pratiques qui visent, pour l'essentiel, à maintenir dans la précarité — à des degrés divers — les populations concernées (Mohamed Kamel Doraï, Du brouillage des catégories de réfugié et de*

demandeur d'asile à partir d'exemples moyen-orientaux).

*La question de l'hétérogénéité de la population réfugiée traverse également l'analyse des Mauritanien au Sénégal du groupe ethnique haalpulaar. À partir du site de Ndioum, Marion Fresia reconstruit trois filières migratoires et explique que chacune mobilise des ressources et des compétences différentes, en s'appuyant en même temps sur des mobilités anciennes et sur un nouveau cadre d'action lié au statut de réfugié et d'exilé. Il apparaît alors que le déplacement forcé peut engendrer de nouvelles formes de migrations, qui sont à la fois recherchées et contraintes (Des « réfugiés-migrants ». Les parcours d'exil des réfugiés mauritaniens au Sénégal).*

*L'interrogation qui se pose est alors : quelles garanties ont ces exilés dans les pays du Sud ? L'analyse des pays du Maghreb montre que les demandeurs d'asile et les réfugiés sont en théorie protégés par le HCR, mais qu'ils ne le sont quasiment jamais par les États qui les accueillent. La situation de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc en matière de droits de l'homme et d'expression publique de ces droits est un facteur très important d'aggravation des conditions sociale et juridique des migrants clandestins, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Cette tension, entre la figure du migrant et celle du demandeur d'asile, se situe dans une mosaïque internationale où se rejouent les rapports de domination entre les nations qui excluent toute symétrie et réciprocité lors de l'application du droit et des avantages qui lui sont attachés, particulièrement dans les domaines des droits de visite et de séjour (Mustapha Belbah, Smaïn Laacher, Migration de transit et asile au Maghreb).*

*Comme le soulignent les auteurs dans les conclusions, cette politisation de la question de l'asile témoigne de la « présence illégitime » de ces migrants qui n'en sont pas ; en se disposant comme un élément signifiant la séparation entre le national et le non-national, cette présence interroge les enjeux politiques dans les mouvements de population. Mais, quels sont les liens existant entre enjeux politiques et enjeux économiques mondialisés dans les dynamiques*

*migratoires ? Cette question en laisse se profiler une autre. Comme nous pouvons le constater, regarder l'asile à partir du Sud permet de dépasser une vision homogénéisante des migrations qui rassure la bonne conscience des pays du Nord. Toutefois, les candidats à l'asile ainsi que les réfugiés, les exilés, les déplacés et les apatrides nous paraissent tous prisonniers du même procès d'« altérisation nationale » qui accompagne les migrants « économiques » : et ce, qu'il s'agisse des pays du Nord ou des pays du Sud. Faut-il alors relever le défi de démêler ces faits migratoires ou, plutôt, rechercher leur complexe enchevêtrement ?*

Adelina MIRANDA  
Université de Naples Federico II  
CRESPPA-GTM

#### **RYGIEL Philippe (dir.)**

*Le bon grain et l'ivraie - La sélection des migrants en Occident, 1880-1939.*— Paris, Aux Lieux d'être, coll. : Mondes contemporains, 2006.— 268 p.  
ISBN : 2-916063-26-9

*L'occident dont parle ce livre est traversé de flux migratoires considérables. La croissance économique, notamment, génère des besoins de main-d'œuvre qui ne peuvent être comblés autrement que par le recours à des travailleurs étrangers. Cependant, la présence de migrants ne va pas sans heurts ni rejet de la part de certains segments des sociétés d'accueil et les politiques d'immigration font par conséquent l'objet de débats vigoureux et passionnés.*

*Selon un argument populaire, seuls les migrants utiles devraient être acceptés ; les autres, les « inutiles » qui n'apportent aucune contribution économique, sont indésirables. D'autres soulignent que la main-d'œuvre étrangère accepte des rémunérations inférieures à celles des travailleurs nationaux, menaçants donc le bien-être de ces derniers ; les milieux syndicaux, pourtant progressistes, soutiennent donc en partie le contrôle de l'immigration. Un autre argument a trait à l'incompatibilité — raciale, culturelle ou historique — des immigrés avec les normes des sociétés qui les hébergent et à la menace dont ils seraient porteurs, pour le fonction-*

nement des institutions démocratiques, pour le mode de vie des pays d'accueil, et pour la civilisation occidentale elle-même. À cet égard, la fermeture des frontières ne se justifierait pas seulement pour des raisons économiques, mais serait nécessaire à la stabilité, voire à la pérennité, des sociétés d'accueil.

Il s'ensuit que tous les pays d'immigration occidentaux mettent en place des dispositifs pour contrôler les effectifs et la composition de la population étrangère, et pour procéder à l'expulsion des migrants non souhaités. C'est particulièrement le cas en période de crise, lorsque le chômage augmente et que la priorité semble devoir aller à l'emploi des nationaux. Un autre point commun à tous les pays d'immigration est l'existence d'une hiérarchie entre étrangers : certains sont plus désirables, ou moins menaçants, que d'autres ; ainsi, en Europe de l'ouest, les migrants venus de l'est (comme les Polonais) inspirent la méfiance tandis que les Américains, par exemple, sont des étrangers privilégiés dont la présence est peu problématique.

Ces distinctions entre étrangers ne sont pas toujours explicites dans les textes de loi et les décrets ; c'est plutôt dans la mise en œuvre des politiques qu'elles apparaissent, d'où l'importance du contexte local et des décisions de l'administration ; d'où aussi des incohérences et des injustices dans la manière dont les lois sont appliquées ; et d'où finalement des situations paradoxales : même dans des périodes de fort besoin de main-d'œuvre, les gouvernements sont réticents à employer certaines populations déjà présentes sur le territoire, et préfèrent les expulser pour accueillir des immigrés d'autres origines.

Mais quelles que soient les stratégies des gouvernements, celles-ci butent sur de nombreux obstacles : les intérêts des employeurs, d'abord, et leur réticence à voir l'État se mêler de leur main-d'œuvre — au point qu'on peut parfois se demander qui, du gouvernement ou du secteur privé, a le plus d'influence sur les politiques d'immigration ; les pratiques des migrants ensuite, aptes à déjouer les tentatives de contrôle, à disparaître dans la clandestinité ou au contraire à témoigner de leur attachement au pays d'accueil afin d'y rester légalement ; les

accords internationaux signés par les gouvernements, finalement, qui font des migrants (et surtout de leur éventuelle expulsion) un enjeu diplomatique entre États.

La période dont parle ce livre va de 1880 à 1939. Autant dire que, à un siècle de distance, les similitudes entre les questions d'alors et celles qui se posent aujourd'hui sont frappantes. À l'heure où, en France, la notion d'immigration choisie est présentée comme une innovation, et où la question de l'adhésion des migrants aux normes culturelles, sociales et historiques du pays d'accueil est plus que jamais d'actualité, il est saisissant de noter la profondeur historique de ces débats. On observe de même que les tensions entre États et employeurs dans la gestion de l'immigration, souvent présentées comme un indice du déclin du pouvoir des États-nations dans un monde en voie de globalisation, est une constante des politiques d'immigration. À la lecture de ce livre, l'intérêt de l'approche historique saute donc aux yeux.

Un autre mérite de ce livre est de montrer comment les questions relatives aux politiques d'immigration s'insèrent dans les grandes évolutions politiques qui ont façonné l'époque contemporaine. Ainsi, on voit comment le contrôle de l'immigration, qui se déploie nécessairement sur l'ensemble du territoire, s'est accompagné d'un transfert d'autorité des autorités locales et régionales vers les gouvernements nationaux — contribuant ainsi à la construction ou au renforcement des États-nations, dont le « matériau » (i.e. la population) devait de surcroît être suffisamment homogène et de qualité. Le rôle de l'immigration dans les considérables efforts de guerre consentis durant la période concernée apparaît également, puisqu'il arrivait que les migrants soient les bienvenus s'ils étaient prêts à se battre.

On voit aussi de quelle manière le soutien des milieux ouvriers et syndicaux aux politiques de fermeture des frontières a permis l'inclusion des classes populaires dans le débat politique, en créant un consensus « national » sur la question au détriment des étrangers — procédé qui est d'ailleurs plus que jamais d'actualité dans l'utilisation par les courants politiques conservateurs de la question immigrée pour gagner les votes populaires. Une

conviction partagée par l'ensemble des auteurs de ce livre est donc que les grandes tendances de l'histoire contemporaine (constitution des États-nations, naissance de la démocratie politique, industrialisation, reconfigurations sociales et territoriales) ne peuvent être comprises sans inclure les enjeux encore sous-estimés relatifs aux migrations.

Pour le lecteur peu familier de la période en question, ce livre offre en outre des échantillons de discours qui, avec leur style nécessairement différent de celui d'aujourd'hui, projettent un éclairage décalé et donc fascinant sur l'époque actuelle. Si les similitudes sont frappantes, le décalage dans la manière d'aborder ces questions est riche d'enseignements. Il met d'une part en évidence, avec le recul, les absurdités, la mauvaise foi et les incohérences des débats et politiques de l'époque ; on ne peut que songer à une histoire qui risque de se répéter et aux débats contemporains qui ont peut-être vocation à apparaître sous le même jour à nos descendants.

Mais surtout, la distance historique — comme la distance géographique ou culturelle pour les ethnologues — permet de saisir certains enjeux fondamentaux qui sous-tendent les débats sur l'immigration et qui, bien qu'encore d'actualité, sont comme masqués par l'accoutumance qui est la nôtre à leur sujet. Le meilleur exemple a trait à ce qu'on pourrait appeler la dimension sexuelle de l'immigration : les discours de l'époque soulignent en effet à la fois les risques que des femmes « nationales » aient des rapports intimes avec des hommes « étrangers » et que des femmes étrangères, prétendument caractérisées par leur faible moralité, ne per-

turbent l'ordre sexuel et familial des sociétés de destination en séduisant leurs éléments masculins. Se manifestent ainsi des craintes liées à la pureté de la race, à la qualité de la « virilité » nationale, à l'invasion des migrants qui ne prendraient plus seulement l'emploi des nationaux mais aussi leur femme, et à un ensemble de facteurs médicaux et hygiénistes très prégnants dans les discours de l'époque sur l'immigration — le tout dans un style direct et assez crû qui est très éloigné du « politiquement correct » contemporain.

Si, aujourd'hui, ces préoccupations sanitaires et morales semblent avoir perdu de leur importance, on pourrait tout de même spéculer sur la manière dont elles demeurent sous-jacentes à certaines questions actuelles, comme celles liées à la traite des êtres humains et à la situation de ces femmes de l'est contraintes de travailler dans les métiers du sexe — enjeu qui a inspiré beaucoup de réactions politiques ces dernières années et qui témoigne des liens profonds entre immigration irrégulière, porosité des frontières, dégradation des mœurs et respect pour l'ordre sexuel et familial de l'Europe occidentale. La lecture de ce livre suscite à de nombreuses reprises ce sentiment de voir des tendances implicitement à l'œuvre aujourd'hui apparaître en pleine lumière, grâce à la distance historique. À cet égard, loin de concerner les seuls historiens, cet ouvrage est à même d'intéresser tous ceux qui sont concernés par les implications des politiques d'immigration contemporaines.

Antoine PÉCOUD

Division de la recherche et des politiques  
en sciences sociales à l'Unesco